

La représentation politique des francophones d'Ottawa : la situation des élus francophones au conseil municipal, 2000-2010

Linda Cardinal and Anne Mévellec

Number 34, Fall 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023782ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023782ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cardinal, L. & Mévellec, A. (2012). La représentation politique des francophones d'Ottawa : la situation des élus francophones au conseil municipal, 2000-2010. *Francophonies d'Amérique*, (34), 81-103.
<https://doi.org/10.7202/1023782ar>

Article abstract

This text focuses on the political representation of Francophones in the city of Ottawa from 2000 to 2010, and questions, in an exploratory fashion, the current power relations at City Hall. The authors present a portrait of the demo-geographic situation of Francophones in Ottawa, allowing the identification of four types of neighbourhood: populous, Francophone, linguistically varied, and Anglophone. This classification is then used to present and discuss the electoral statistics that allow the conclusion of a strong territorialisation and stability of Francophone political representation. These results grant a better understanding of how francophone interests are brought to and dealt with by the municipal council.

La représentation politique des francophones d'Ottawa : la situation des élus francophones au conseil municipal, 2000-2010

Linda Cardinal et Anne Mévellec

Université d'Ottawa

AU CANADA, la question de la représentation des francophones dans les institutions politiques se pose à chaque palier de gouvernement. Dans le cadre de cet article, notre ambition est de définir la place qu'occupent les francophones au sein du conseil municipal d'Ottawa. Deux séries d'éléments seront mises en lien : les facteurs démo-géographiques et les facteurs politiques. D'abord en ce qui a trait aux premiers, l'élection de francophones au conseil municipal permet d'influencer la politique municipale puisque ces derniers peuvent mettre de l'avant des enjeux liés à la francophonie. Ce faisant, ces représentants deviennent des modèles sociaux pour les membres de leur communauté. Ensuite, en ce qui concerne les facteurs politiques, la question de la prime au candidat sortant, c'est-à-dire la réélection des mêmes élus dans les mêmes postes grâce à l'acquisition de ressources politiques lors de l'exercice des premiers mandats (Le Bart, 2003), nous semble aussi contribuer à la présence ou à l'absence d'élus francophones à la Ville d'Ottawa.

Au préalable, nous établirons un état des lieux de la recherche sur les minorités francophones hors Québec et la question de la représentation politique ainsi que sur celle de la sociologie politique des élus. Ces deux enjeux méritent d'être mis en rapport, car ils sont les plus pertinents dans le contexte de cette étude. Ensuite, nous présenterons quelques données sur la situation démographique des francophones à Ottawa. Cette mise en contexte servira à préciser l'effet des facteurs démo-géographiques sur l'organisation de la vie politique municipale. Finalement, nous proposerons quelques tableaux donnant un aperçu de la situation des élus francophones au conseil municipal d'Ottawa au cours des dix dernières années, selon leur visibilité ou leur présence dans l'organisation du pouvoir local. Suivra une analyse de la question de la prime au candidat

sortant et de son incidence sur la représentation des élus francophones à la Ville d'Ottawa.

La recherche sur les minorités francophones hors Québec, la question de la représentation politique et la sociologie politique des élus : un état des lieux

Influencée par la théorie politique, depuis les années 1990, au Canada comme ailleurs dans le monde, la recherche sur les enjeux identitaires a beaucoup porté sur les principes favorables à la reconnaissance juridique et politique des minorités nationales et ethnoculturelles (Cardinal et Gonzáles Hidalgo, 2012). L'analyse a, notamment, été consacrée à justifier et à évaluer les politiques de type identitaire au sein des États. Au Canada, la réflexion sur ces questions a surtout porté sur la reconnaissance du bien-fondé des revendications du Québec et de sa *Charte de la langue française* (loi 101) ainsi que sur celles des groupes favorables au multiculturalisme (Kymlicka, 2003). Sauf exception, les minorités francophones hors Québec ont été laissées en plan dans ces débats.

Parmi ceux qui ont tenté de pallier cette difficulté, Johanne Poirier (2008) a proposé de situer les minorités francophones sur un spectre (*continuum*) entre les minorités nationales et ethnoculturelles. Parmi les mesures présentées pour répondre à leurs préoccupations, elle envisage d'utiliser le droit institutionnel afin de renforcer la territorialité de ces communautés minoritaires à l'instar des mesures utilisées à l'endroit des communautés autochtones. De façon complémentaire, Linda Cardinal et Eloísa Gonzáles Hidalgo (2012) ont proposé de combler le manque de reconnaissance des minorités, tels les francophones hors Québec, par l'octroi d'un droit à la complétude institutionnelle qui leur garantirait un certain pouvoir dans ce domaine. En plus des écoles et des conseils scolaires dont elles ont déjà la direction, les minorités francophones pourraient aussi se faire octroyer des pouvoirs dans les domaines de l'économie, de la santé, des services sociaux ou de la justice. Rodrigue Landry, Éric Forgues et Christophe Traisnel (2010), pour leur part, s'interrogent sur la possibilité d'accorder le droit à l'autonomie culturelle. Finalement, Rémi Léger (2012) associe la *Loi sur les langues officielles* à une politique de reconnaissance des minorités francophones.

Peu d'études ont repris les intuitions du débat normatif afin d'analyser les enjeux très réels que vivent les minorités francophones dans le

domaine de la représentation politique. Mentionnons la thèse de Maxine Léger-Haskell (2009) portant sur l'opposition des francophones de la circonscription d'Acadie-Bathurst au Nouveau-Brunswick au redécoupage de la carte électorale canadienne en 2002 et en 2003. Les francophones de cette circonscription reprochaient à Élections Canada de ne pas avoir pris en compte leur situation particulière au moment de revoir la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* à l'époque. Rappelons qu'Élections Canada a l'obligation de consulter les minorités francophones dans ses activités, ce que l'agence fédérale n'a pas fait au moment de la révision. Les francophones d'Acadie-Bathurst ont porté leur cause devant les tribunaux, et les juges leur ont donné raison. Ces derniers ont reconnu que la circonscription d'Acadie-Bathurst constituait une communauté d'intérêts et que la révision de la carte électorale mettait en péril cette dernière. En reprenant l'argument des tribunaux pour l'inscrire dans le contexte des débats normatifs sur la représentation politique, Léger-Haskell a proposé que le principe selon lequel la population francophone constitue une communauté d'intérêts guide les pouvoirs publics lorsqu'ils traitent des questions électorales au sein des milieux minoritaires.

Comme le souligne également Léger-Haskell, le Canada ne régit pas la représentation politique selon le principe classique qui veut qu'« une personne représente un vote ». Au contraire, au cours de son histoire, la question de la représentation politique au Canada a été subordonnée à des exigences d'équité¹. Les enjeux qui ont mobilisé la population d'Acadie-Bathurst ne sont donc pas en porte-à-faux avec une certaine exigence d'équité qui doit guider la représentation politique au Canada. À titre d'exemple, par le passé, les gouvernements des provinces maritimes ont pris en compte la question de la représentation des Acadiens. L'Île-du-Prince-Édouard, comme la Nouvelle-Écosse jusqu'en 2012, avait consenti à des arrangements informels qui permettaient de protéger des circonscriptions acadiennes en garantissant une représentation à la minorité acadienne aux assemblées législatives². Ainsi, malgré la faiblesse du poids électoral

¹ Or la modification du nombre de sièges destinés aux représentants de certaines provinces à la Chambre des communes semble indiquer que le gouvernement canadien est peut-être en voie de rompre avec cette tradition.

² Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a décidé de remettre en question le compromis en 2012. L'histoire est à suivre. En Ontario, la représentation politique de

des Acadiens dans ces provinces, ces derniers bénéficient d'une certaine représentation garantie dans des circonscriptions clés. Or la faiblesse de la représentation des élus francophones hors Québec au Parlement canadien n'est compensée par aucune mesure, même informelle, qui leur serait favorable (Cardinal, 2008). En Ontario, Martin Joyal (2004), dans la première étude longitudinale sur le sujet, a constaté qu'il existe quelques rares circonscriptions potentiellement franco-ontariennes dans le sud-est de la province; mais il y a loin de la coupe aux lèvres pour ce qui est de l'influence des Franco-Ontariens sur le plan électoral.

Étant donné la popularité des débats sur la reconnaissance des minorités, au Canada comme ailleurs dans le monde, il est étonnant de constater le peu d'intérêt des chercheurs pour la question de la représentation politique des minorités francophones – compte tenu aussi de son importance pour la réflexion sur les principes normatifs devant guider la représentation de leurs intérêts au sein des institutions politiques canadiennes. Le cas des minorités francophones oblige pourtant à revenir sur la notion de communauté d'intérêts comme sur l'idéal d'équité au cœur de la Constitution canadienne. Ces thèmes sont d'une portée générale inspirante dans le contexte des débats sur la représentation politique.

En revanche, il existe un grand intérêt, même sur le plan international, pour la recherche descriptive portant sur les aspects démographiques, linguistiques, sociologiques, culturels et géolinguistiques des minorités francophones. De nombreux portraits des pratiques de communalisation en milieu minoritaire ont été effectués par les chercheurs, et ce, dans des domaines aussi variés que l'éducation, la gouvernance, l'immigration, la santé, l'économie, la culture (Thériault, Gilbert et Cardinal, 2008). Ces portraits servent, notamment, à préciser l'effet du territoire sur les milieux minoritaires – entre autres, dans un contexte où la référence à l'histoire est de plus en plus remise en question comme condition de reconnaissance. Or Anne Gilbert (2010) a montré que la concentration des francophones dans certaines communautés, comme Hearst ou Alexandria en Ontario, continue d'être un atout indéniable pour le renforcement du français. Le capital communautaire et institutionnel au sein de ces milieux se

la minorité francophone ne semble pas constituer un enjeu majeur. Au niveau fédéral, les modifications à la carte électorale afin d'ajouter dix circonscriptions à la Chambre des communes en vue des élections de 2015 devraient susciter l'intérêt des groupes francophones étant donné leur minorisation constante sur l'échiquier politique.

développe toujours sur un territoire donné et constitue une condition favorable à leur vitalité.

Comme l'ont montré Cardinal et ses collaborateurs (2010) pour l'Ontario et Forgues et St-Onge (2011) pour le Nouveau-Brunswick, les groupes francophones sont confrontés à des limites importantes dans leurs milieux. En plus de manquer de financement, ils ont du mal à se renouveler et à favoriser l'engagement de leurs membres, en particulier en Ontario. Par surcroît, Forgues et Traisnel (2012), dans une étude sur l'engagement des francophones en milieu minoritaire, ont révélé que seulement 30 % des francophones connaissent l'existence de groupes de défense du français.

Gilbert (2010) affirme aussi que les francophones tirent peu avantage de leurs concentrations géographiques et de leur capital communautaire pour intervenir localement. À titre d'exemple, les communautés francophones majoritaires, comme celle de Hearst où la vie se déroule en français, font peu de cas de leur identité. Non seulement les francophones y consomment peu de produits culturels en français, mais la langue d'affichage y est majoritairement l'anglais (Gilbert, 2010 : 279). À Pembroke, ce sont les tensions dans certaines communautés entre les représentants des conseils catholiques et des conseils publics qui constituent une entrave au développement du milieu (2010 : 281). Finalement, Gilbert constate l'absence, sur le plan local, d'un projet visant à établir un espace francophone. La communauté francophone y a choisi de privilégier une politique de bonne entente avec le groupe majoritaire (voir aussi Heller et Labrie, 2004). Selon ces travaux, il y a lieu d'être inquiet pour l'avenir de la francophonie ontarienne si elle ne peut plus trouver l'énergie pour s'affirmer et renouer avec son développement, notamment à l'échelle locale.

Force est pourtant de reconnaître que les francophones de l'Ontario ont été mobilisés de façon récurrente depuis les années 1980. À titre d'exemple, depuis les débats en vue de l'adoption de la *Loi sur les services en français* en 1986, le milieu francophone a eu à faire face à la fronde de plus d'une centaine de municipalités réfractaires à l'offre de services en français dans leur localité. Le gouvernement ontarien a dû reculer devant le lobby municipal et soustraire les villes à l'application de la nouvelle législation. Le débat a toutefois conduit à la fondation de l'Association française des municipalités de l'Ontario, dont l'action n'a cessé de rallier les francophones depuis cette époque. Mentionnons ensuite la lutte des

francophones, vers la fin des années 1990, en vue de maintenir ouvert l'hôpital Montfort à Ottawa. Cette lutte a contribué au renforcement du principe selon lequel les francophones doivent pouvoir développer et gérer des institutions qui leur sont propres. Enfin, à Ottawa, le débat sur le bilinguisme de la Ville, dans le contexte de la fusion municipale en 2001, a aussi provoqué de vives tensions entre les francophones et les anglophones qui considèrent que l'offre de services en français constitue une forme de discrimination envers les anglophones. Ce même débat s'est poursuivi par la suite dans les comtés unis de Prescott et Russell, au conseil municipal de Clarence-Rockland. Il faisait encore rage à Cornwall en 2012 dans le contexte de la désignation de l'hôpital de la ville en vertu de la *Loi sur les services en français*. Or, dans chaque cas, les francophones se sont mobilisés, se sont affirmés et ont continué à défendre leurs droits, même devant les tribunaux.

Bref, malgré les données existantes sur les difficultés du milieu communautaire, il n'est guère possible de voir dans la vie politique des francophones depuis les années 1980 une politique de bonne entente et la fin d'un projet d'affirmation. Le débat sur l'effet du territoire et du capital communautaire sur la capacité de développement de la francophonie est loin d'être terminé. Plusieurs travaux sur la francophonie minoritaire dans le domaine municipal montrent que plus les Villes investissent dans les services aux citoyens, plus ces investissements pourront avoir une incidence sur les minorités linguistiques. Ainsi, devant l'importance que prend la question de l'immigration francophone en milieu minoritaire, les études soulignent l'importance des structures d'accueil et d'intégration des immigrants dans les villes (Andrew, 2008; Gallant, Roy et Belkhodja, 2006-2007; Belkhodja, 2005, 2006, 2009; Belkhodja et Beaudry, 2008; Block, 2006). Bien que ces travaux soient descriptifs, sauf exception, ils permettent aussi de déterminer les meilleures pratiques ou les défis sur le terrain. À titre d'exemple, Gilbert et Veronis (2010), qui ont étudié l'expérience géographique des immigrants francophones d'Afrique centrale dans la région d'Ottawa et de Gatineau, ont observé les différences qui existent entre vivre dans un milieu majoritaire francophone et minoritaire francophone de part et d'autre de la frontière du Québec et de l'Ontario. Un des rares textes traitant de la situation des personnes âgées dans la région d'Ottawa, paru en 1996, a porté sur le Centre de jour pour les aînés francophones d'Ottawa-Carleton. Les auteurs y ont montré que ce centre jouait un rôle nécessaire dans l'amélioration de la

qualité de vie des aînés (Gravelle et Denis-Ménard, 1996 : 126). Ajoutons qu'une autre étude aux conclusions semblables a porté sur la langue de l'administration municipale dans les villes canadiennes (Tossutti, 2009).

Malgré l'intérêt que suscite la dimension locale dans les travaux plus descriptifs sur les minorités francophones, il faut reconnaître que ceux-ci ne sont pas légion. Il en est de même pour les recherches portant, de façon générale, sur la sociologie politique des élus, notamment au palier municipal (Bourgeois, 2005, 2011, 2012). Notons néanmoins deux choses : d'un côté, l'on constate généralement une forte stabilité des élus municipaux, très majoritairement réélus lorsqu'ils se représentent à une nouvelle élection; de l'autre, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, en Ontario, comme au Nouveau-Brunswick, les organismes communautaires francophones sont dirigés par un petit groupe de personnes qui se renouvelle peu. Dans ce contexte général, quelle est la situation des francophones au sein du conseil municipal d'Ottawa? Si les élus au pouvoir cumulent les mandats, comment accèdent-ils au premier mandat? La prime au candidat sortant, en participant à une certaine confiscation du pouvoir peu favorable à la démocratie représentative (Mévellec, 2011), favorise-t-elle la concentration des leviers d'action dans les mains de quelques francophones? Finalement, à Ottawa, quel est l'effet de la prime au candidat sortant sur la capacité des élus de faire avancer le développement des services en français?

Ces questions témoignent de l'importance de prendre en compte le rôle des élus dans la réflexion sur la vitalité communautaire et dans le débat plus large sur la représentation politique des minorités francophones. Ces personnes sont au carrefour de multiples débats pour lesquels il existe un manque important de données. Les élus locaux peuvent jouer des rôles insoupçonnés qui permettent de jeter un nouvel éclairage sur des enjeux aussi importants que le pouvoir réel des francophones dans leurs milieux respectifs, leur capacité à influencer les politiques qui les touchent de près. Le cas d'Ottawa est d'autant plus intéressant que c'est aussi la capitale du pays et que, pour cette raison du moins, les citoyens peuvent s'attendre raisonnablement à une représentation équitable du français et de l'anglais dans la vie quotidienne.

La francophonie d'Ottawa³

Les frontières municipales d'Ottawa ont été profondément modifiées au moment de la fusion qui a réuni onze municipalités en 2001. Cette fusion a touché les villes de Gloucester, Kanata, Nepean, Ottawa, Vanier, Cumberland, Goulbourn, Osgoode, Rideau, West Carleton et Rockcliffe Park. Conséquence de cette fusion, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton a également été supprimée. Cette réorganisation territoriale des municipalités, instaurée sous le gouvernement Harris, a été relativement peu étudiée dans le cas d'Ottawa (Andrew, 2006; Rosenfeld et Reese, 2003). Pourtant, la question du français a été au cœur du processus de transition vers la nouvelle grande ville. D'une part, la question du statut bilingue de la ville a été longuement débattue (Andrew, 2006). D'autre part, la municipalité de Vanier, qui a toujours été associée à la francophonie, se trouvait incorporée dans la nouvelle ville, pour ne constituer qu'un quartier parmi d'autres. Parallèlement, Orléans, un autre quartier francophone s'étalant auparavant sur les territoires des municipalités de Gloucester et Cumberland, est désormais considéré comme un district électoral de la nouvelle ville.

En 2006, il existait 23 quartiers à Ottawa. Les données sur la langue d'usage selon les quartiers, préparées par la Ville, révèlent que les francophones constituaient 15,3 % de la population – on ne tient toutefois pas compte dans ce pourcentage du critère de la langue maternelle. Les données contiennent aussi la variable « langues non officielles », qui peut inclure des personnes dont la première langue officielle parlée est le français. Les calculs de la Ville ne permettent pas de répartir les personnes de langues non officielles en fonction de la variable « première langue officielle parlée ». Ce genre de calculs pourrait donner lieu à des données plus précises et plus conformes à la réalité canadienne, étant donné que les populations de langues non officielles ont généralement tendance à s'intégrer soit à l'anglais, soit au français.

³ En 1969, le gouvernement canadien adoptait la *Loi sur les langues officielles*. Depuis cette époque, la communauté francophone d'Ottawa s'est dotée d'un réseau d'institutions et d'organismes communautaires actifs dans une foule de domaines. Enfin, en 2001, la Ville d'Ottawa adoptait une *Politique de bilinguisme* qui reconnaissait l'égalité des francophones et des anglophones, le droit des résidents et des employés de travailler dans la langue officielle de leur choix et de recevoir des services en français ou en anglais.

Les données sur les langues d'usage à Ottawa permettent de définir quatre types de quartiers : populeux, francophones, linguistiquement variés et anglophones. Notre analyse portera plus précisément sur la présence francophone dans ces quartiers.

Tableau 1
Les quartiers de la ville d'Ottawa
selon la langue d'usage, en 2006

Quartiers	Population totale	Français		Anglais		Langues non officielles	
		N ^{hbc}	%	N ^{hbc}	%	N ^{hbc}	%
1. Orléans	46 000	13 795	30,0%	27 870	60,6%	4 335	9,4%
2. Innes	37 820	12 035	31,8%	21 285	56,3%	4 505	11,9%
3. Barrhaven	36 815	2 205	6,0%	27 835	75,6%	6 775	18,4%
4. Kanata Nord	26 510	1 535	5,8%	17 560	66,2%	7 420	28,0%
5. West Carleton-March	21 455	1 240	5,8%	18 940	88,3%	1 275	5,9%
6. Stittsville-Kanata Ouest	19 410	1 205	6,2%	16 815	86,6%	1 395	7,2%
7. Baie	43 995	3 800	8,6%	28 490	64,8%	11 700	26,6%
8. Collège	50 350	3 305	6,6%	37 550	74,6%	9 485	18,8%
9. Knoxdale-Merivale	38 070	2 395	6,3%	26 400	69,4%	9 270	24,4%
10. Gloucester-Southgate	44 380	5 310	12,0%	26 905	60,6%	12 170	27,4%
11. Beacon Hill-Cyrville	32 235	8 810	27,3%	16 870	52,3%	6 550	20,3%
12. Rideau-Vanier	39 360	13 680	34,7%	19 625	49,9%	6 060	15,4%
13. Rideau-Rockliffe	37 280	11 740	31,5%	18 730	50,2%	6 815	18,3%
14. Somerset	33 515	4 375	13,1%	21 375	63,8%	7 760	23,1%
15. Kitchissippi	36 105	3 370	9,3%	27 575	76,4%	5 160	14,3%
16. Rivière	44 885	4 220	9,4%	27 825	62,0%	12 835	28,6%
17. Capitale	33 755	3 700	11,0%	24 105	71,4%	5 950	17,6%
18. Alta Vista	43 185	7 015	16,2%	24 735	57,3%	11 430	26,5%
19. Cumberland	33 405	12 435	37,2%	17 670	52,9%	3 300	9,9%
20. Osgoode	22 695	2 010	8,9%	19 020	83,8%	1 660	7,3%
21. Rideau-Goulbourn	23 535	1 135	4,8%	21 105	89,7%	1 295	5,5%
22. Gloucester-Nepean Sud	26 895	1 975	7,3%	18 310	68,1%	6 616	24,6%
23. Kanata Sud	40 480	2 640	6,5%	30 610	75,6%	7 235	17,9%
OTTAWA	812 135	123 925	15,3%	537 165	66,1%	151 010	18,6%

- Quartiers les plus populeux
- Quartiers francophones
- Quartiers anglophones
- Quartiers mixtes sur le plan de la langue

Source : Ville d'Ottawa, Recensement de 2006 : quartiers municipaux d'Ottawa, Statistiques, [En ligne], [http://www.ottawa.ca/residents/statistics/census/wards/index_fr.html].

Remarque : Les données qui figurent dans ce tableau ont été reproduites telles que présentées dans le recensement de 2006.

Les quartiers populeux

Les quartiers les plus importants en nombre à Ottawa (en bleu, dans le tableau 1) sont ceux de Collège (50 350 personnes, dont 6,6 % de francophones), Orléans (46 000 personnes, dont 30 % de francophones), Gloucester-Southgate (44 380 personnes, dont 12 % de francophones), Rivière (44 885 personnes, dont 9,4 % de francophones), Baie (43 995 personnes, dont 8,6 % de francophones), Alta Vista (43 185 personnes, dont 16,2 % de francophones) et Kanata Sud (40 480 personnes, dont 6,5 % de francophones). Ainsi à l'exception d'Orléans, la présence francophone dans ces quartiers n'est pas significative.

Les quartiers francophones

Les francophones vivent dans deux types de quartiers, ceux qui comprennent 30 % et plus de population francophone et ceux qui en comptent entre 10 % et 29 % (en jaune, dans le tableau 1). Aucun quartier d'Ottawa ne comprend une majorité de francophones.

En revanche, cinq quartiers comptent 30 % et plus de francophones. Au premier rang, Cumberland compte 37,2 % de francophones, suivi de 34,7 % dans le quartier Rideau-Vanier, 31,8 % dans Innes, 31,5 % dans Rideau-Rockcliffe et 30 % dans Orléans. Parmi les quartiers qui comprennent entre 10 % et 29,9 % de francophones, celui de Beacon Hill-Cyrville compte 27,3 % de francophones, suivi de 13,1 % dans Somerset, 16,2 % dans Alta Vista, 12 % dans Gloucester-Southgate et 11 % dans Capitale. En tout, ce sont 10 quartiers qui comprennent un pourcentage de 10 % et plus de francophones. Les autres quartiers comptent 10 % et moins de francophones.

Les quartiers mixtes sur le plan de la langue

Les personnes de langues non officielles constituent 18,6 % de la population d'Ottawa (en gris, dans le tableau 1). Dans neuf quartiers, les personnes de langues non officielles représentent entre 20 % et 30 % de la population de la ville. Ces quartiers sont celui de Rivière (28,6 %, comparativement à 9,4 % de francophones), suivi de Kanata Nord (28 %, comparativement à 5,8 % de francophones), Gloucester-Southgate (27,4 %, comparativement à 12 % de francophones), Baie (26,6 %, comparativement à 8,6 % de francophones), Alta Vista (26,5 %, comparativement à 16,2 % de francophones), Knoxdale-Merivale (24,4 %, comparativement à 6,5 % de francophones), Somerset (24,4 %, comparativement à 13,1 % de francophones), Rideau-Rockcliffe (24,4 %, comparativement à 12 % de francophones), Innes (24,4 %, comparativement à 31,8 % de francophones) et Rideau-Vanier (24,4 %, comparativement à 34,7 % de francophones).

comparativement à 6,3 % de francophones), Somerset (23,1 %, comparativement à 13,1 % de francophones) et Beacon Hill-Cyrville (20,3 %, comparativement à 27,3 % de francophones).

Les quartiers anglophones

Si les anglophones sont majoritaires dans la plupart des quartiers, ils sont néanmoins concentrés dans sept quartiers, soit Rideau-Goulbourn (89,7 %), West Carleton-March (88,3 %), Stittsville-Kanata Ouest (86,6 %), Osgoode (83,8 %), Kitchissippi (76,4 %), Barrhaven et Kanata Sud (75,6 %) (en vert, dans le tableau 1). Ainsi, les anglophones représentent 75 % et plus de la population dans ces quartiers. Ce sont les quartiers les plus homogènes de la ville. Toutefois, la population anglophone est légèrement sous la barre des 50 % dans le quartier Rideau-Vanier. Elle s'élève à 50,2 % dans le quartier Rideau-Rockcliffe, 52,3 % dans Beacon Hill-Cyrville et 52,9 % dans Cumberland.

Bilan

En 2006, les francophones n'ont donc pas de quartiers à eux, alors que dans les années 1980 ils étaient très nombreux à Vanier. Or cette ville ne faisait pas partie d'Ottawa à l'époque. Orléans représente un autre quartier historique. Depuis la fusion des différentes municipalités, les francophones sont minoritaires partout, malgré des secteurs où ils ont un poids démographique plus important, comme à Orléans. Dans ces quartiers, un habitant sur trois est francophone.

Nous constatons aussi que les quartiers où les personnes de langues non officielles sont les plus présentes comprennent souvent de petites proportions de francophones, sauf à Beacon Hill-Cyrville où ces derniers représentent 27,3 % de la population. Ce quartier est aussi le plus diversifié en ce qui a trait aux langues officielles et non officielles. Pour leur part, les anglophones occupent l'ensemble du territoire, mais ils sont un peu moins de 50 % dans le quartier Rideau-Vanier.

Ces données laissent entrevoir une occupation de l'espace urbain qui varie selon la langue. Cette occupation particulière de l'espace se répercute-t-elle sur les élus au conseil municipal? En d'autres termes, les quartiers où l'on trouve des concentrations plus importantes de francophones sont-ils susceptibles d'élire plus souvent des francophones au conseil municipal d'Ottawa?

Les élus à la Ville d'Ottawa depuis 1980

Afin d'être en mesure d'analyser plus en détail la représentation des francophones à la Ville d'Ottawa, il nous semble important de rappeler quelques éléments de base concernant les élections municipales. Premièrement, comme l'indique David Siegel (2009), même s'il n'existe pas de données pour l'ensemble de l'Ontario, le taux de participation aux élections municipales reste relativement bas, soit autour de 30 %. Il était néanmoins de 44 % lors du scrutin de 2010 à Ottawa⁴. Les données disponibles ne permettent pas de répartir le taux de participation entre les communautés francophones et anglophones. Les taux de participation dans les dix quartiers plus francophones ne révèlent pas de tendance spécifique par rapport à l'ensemble⁵.

Deuxièmement, l'évolution du nombre de candidatures aux postes de maire et de conseillers municipaux montre que ces mandats locaux exercent un certain attrait et sont relativement valorisés. En effet, les années 2000 en particulier ont vu croître substantiellement le nombre de candidats à chacun de ces postes. À la mairie, on comptait neuf candidats en 2000 et 21 en 2010. On est également passé de 55 à 65 candidats qui souhaitaient pourvoir les 20 postes de conseillers disponibles de 2000 à 2003, puis de 79 à 110 candidats à l'élection des 23 postes de conseillers en 2006 et 2010. De plus, si en 2000 et 2003, on comptait deux conseillers élus par acclamation, ce n'est plus le cas dans les élections suivantes. L'augmentation des candidatures va de pair, selon nous, avec un intérêt accru à l'égard de l'administration municipale.

Les données dont nous disposons pour étudier le cas des élus francophones depuis les années 1980 proviennent des archives de la Ville d'Ottawa. Si ces données sont accessibles, elles n'avaient pas été traitées jusqu'à maintenant en fonction de la langue. Ce pari s'est d'ailleurs révélé difficile à relever puisque nous n'avons pu procéder à l'identification objective des élus. En revanche, en adoptant une stratégie « réputationnelle⁶ »,

⁴ Ville d'Ottawa (s. d.). « Participation au scrutin 2010 », [En ligne] [http://ottawa.ca/fr/city_hall/elections/elections2010/turnout/index.html] (17 février 2012).

⁵ Les taux de participation y oscillent entre 42 % et 45 %, exception faite de Rideau-Vanier où il s'élève à 39 % et de Capital où il atteint 52 %.

⁶ Nous empruntons cette terminologie à Floyd Hunter dans les travaux qu'il a menés sur le pouvoir local (1952). Contrairement à une approche positionnelle qui s'en

il a été possible de répartir les élus dans trois catégories :

- les *francophones* dont la langue maternelle est le français ;
- les *francophiles* dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui parlent couramment français ;
- les *anglophones* dont la langue maternelle est l'anglais et qui ne parlent pas français.

Évolution du cadre institutionnel

Le cadre institutionnel de la Ville d'Ottawa a subi plusieurs réformes internes puis globales qui ont contribué à la transformation de cette scène électorale. En particulier, le nombre et le découpage des districts électoraux ont fortement évolué au cours des trente dernières années.

Même si cela déborde le cadre chronologique de notre étude, on peut rappeler qu'avant 1980, le conseil municipal d'Ottawa était formé d'un maire, d'un comité (*Board of Control*) de quatre membres élus par l'ensemble de la population ainsi que d'un conseil municipal proprement dit, composé de conseillers élus dans les districts. On peut tout de suite noter que sous ce régime institutionnel, on ne rencontre qu'un seul maire francophone : Benoît Pierre, en poste de 1972 à 1974. À partir des élections de 1980, le nouveau cadre institutionnel s'est simplifié autour d'un maire élu par l'ensemble de la population et de conseillers élus par district, dont le nombre a varié au fil des décennies.

Comme on le voit dans le tableau 2, la tendance avant la fusion municipale était plutôt à la baisse du nombre de conseillers, avec une diminution de 15 à 10 au milieu des années 1990. La fusion réalisée en 2001 a automatiquement entraîné la création de nouveaux districts électoraux représentant les anciennes villes fusionnées. On compte, depuis 2007, 23 conseillers municipaux. La taille actuelle du conseil est donc de 24 représentants élus, ce qui, ironiquement, nous rapproche de la taille du conseil municipal de l'ancienne ville d'Ottawa dans les années 1950.

tient aux fonctions officielles occupées pour déterminer le pouvoir d'un individu dans une communauté, l'approche réputationnelle fait appel à la subjectivité de certains experts de cette communauté pour déterminer qui détient du pouvoir. Si cette stratégie a fait l'objet de nombreuses critiques (Polsby, 1963; Wolfinger, 1962) quant à sa réelle capacité à déterminer les sources et les formes de pouvoir local, elle nous est apparue comme un outil adéquat pour cette phase exploratoire de la recherche sur les francophones au conseil municipal d'Ottawa.

Tableau 2
Effectifs du conseil municipal d'Ottawa, 1980-2010

1980 jusqu'à 1992	15 conseillers municipaux élus par les citoyens de chaque district 1 maire élu par l'ensemble des citoyens
1994 et 1997	10 conseillers municipaux élus par les citoyens de chaque district 1 maire élu par l'ensemble des citoyens
2000 et 2003	21 conseillers municipaux élus par les citoyens de chaque district 1 maire élu par l'ensemble des citoyens
2006 et 2010	23 conseillers municipaux élus par les citoyens de chaque district 1 maire élu par l'ensemble des citoyens

Tableau 3
Maires d'Ottawa, 1980-2010

Année	Maire
1980	Dewar, Marion
1982	Dewar, Marion
1985	Durrell, Jim
1988	Durell, Jim
1991	Holzman, Jacquelin/ Marc Laviolette
1994	Holzman, Jacquelin
1997	Watson, Jim
2000	Chiarelli, Bob
2003	Chiarelli, Bob
2006	O'Brien, Larry
2010	Watson, Jim

Depuis les années 1980, aucun maire francophone n'a été élu à la Ville d'Ottawa. Seul Marc Laviolette a occupé cette fonction, pour moins d'une année, à la suite de la démission du maire élu Jim Durrell en 1991.

Une présence territorialisée des francophones

Les tableaux 4 et 5, portant respectivement sur les périodes pré et post-fusion, présentent plusieurs points communs. Tout d'abord, on peut noter que le nombre de conseillers municipaux francophones est « relativement » modeste. Si l'on compte deux élus francophones sur 15 en 1980 et 1982, ce nombre chute à un pour toute la période précédant la fusion municipale. Sur le simple plan quantitatif, la période postérieure à la fusion apparaît plus favorable à la présence francophone puisqu'on y dénombre quatre conseillers francophones en 2000 et 2003, cinq en 2006 et deux en 2010. Il faut néanmoins se rappeler que la taille du conseil a également doublé durant cette période.

Les deux tableaux permettent de constater que la « présence » des francophones selon le critère « réputationnel » est surtout concentrée dans certains districts électoraux. Cette territorialisation des élus francophones est stable dans le temps. Néanmoins, elle n'est pas uniforme. En effet, même dans les quartiers où l'on retrouve plus de 30 % de francophones, les comportements électoraux diffèrent :

- Dans Cumberland, des francophiles sont élus en 2000 et en 2010, mais lors des deux autres scrutins intermédiaires, ce sont des anglophones qui le sont.
- Dans Rideau-Vanier, les électeurs élisent des francophones selon différentes configurations : Madeleine Meilleur est élue par acclamation en 2000. Georges Bédard lui succède en 2003. Il est réélu en 2006, mais perd le duel entre francophones en 2010 au profit de Mathieu Fleury. Les deux francophones sont au coude à coude, puisqu'ils remportent respectivement 44,84 % et 45,69 % des voix.
- La circonscription d'Innes est « confisquée » par Rainer Bloess, un francophile chaque fois réélu depuis 2000.
- Dans Rideau-Rockliffe, Jacques Legendre, qui se faisait élire assez facilement de 2000 à 2006, ne s'est pas représenté en 2010. Peter Clark, un francophile, représente actuellement cette circonscription.
- Enfin, dans Orléans, après deux mandats, le francophile Herb Kreling ne s'est pas représenté en 2006. Depuis lors, Bob Monette occupe ce siège.

Tableau 4
Conseillers municipaux d'Ottawa, de 1980 à 1997

Circonscriptions	1980	1982	1985	1988	1991	Circonscriptions	1994	1997
By Rideau	Marc Laviolette	Marc Laviolette	Marc Laviolette	Marc Laviolette/Pierre Bourque (1991)	Richard Cannings	Rideau	Richard Cannings	Richard Cannings
Saint-Georges	Nancy Smith	Nancy Smith	Nancy Smith	Nancy Smith	Nancy Mitchell		Jim Watson	Inez Berg
Capitale	Howard Smith	Howard Smith	Rob Quinn	Lynn Smith	Jim Watson	Capitale		Shawn Little
Elmdale	Graham Bird	Graham Bird	Jamie Fisher	Jamie Fisher	Joan Wong	Kitchissippi	Joan Wong	Brian Mackey
Carleton	Toddy Kehoe	Toddy Kehoe	Bob Morrison	Tim Kehoe	Tim Kehoe	Carleton	Brian Mackey	Stéphane Émard-Chabot
Wallington	Joe Casey	Diane Holmes	Diane Holmes	Diane Holmes	Diane Holmes	Bruyère-Strathcona	Stéphane Émard-Chabot	
Dahlouise	Rolf Hasenack	Rolf Hasenack	Mac Harb	Peter Harris	Peter Harris	Somerset	Elisabeth Arnold	
Britannia	Marlene Catterall	Marlene Catterall	Ruth Wildgen	Jim Jones	Jill Brown	Alta Vista	Peter Hume	Allan Higdon
Billings	Brian Bourns	Brian Bourns	Joan O'Neill	Joan O'Neill	Joan O'Neill	Mooney's Bay	Karin Howard	Karin Howard + Jim Bickford
Canterbury	Darrell Kent	Michael McSweeney	Michael McSweeney	Michael McSweeney	Jack Mac-Kinnon	Soulegate	Diane Deans	Diane Deans
Richmond	Don Reid	Jacqueslin Holzman	Jacqueslin Holzman	Jacqueslin Holzman	Alex Cullen	Britannia-Richmond	Ron Kolbus	Ron Kolbus
Riverside	Jim Durrell	Jim Durrell	George Brown	George Brown	George Brown			
Overbrook-Forbes	Rhéal Robert	Rhéal Robert	George Kelly	George Kelly	Jacques Legendre			
Alta Vista	Greg MacDougall	Greg MacDougall	Darrel Kent	Darrel Kent	Peter Hume			
Queens borough / Carlington Westboro	Terrance Denison	Terrance Denison	Mark Maloney	Mark Maloney	Mark Maloney			
Total	2 /15	2 /15	1 /15	1 /15	1 /15		1 /10	1 /10

 Élus municipaux réputés francophones

 Élus municipaux réputés francophiles (cette catégorie regroupe les élus étant unanimement ou partiellement réputés francophiles)

Tableau 5
Conseillers municipaux d'Ottawa, de 2000 à 2010

Circoscriptions	2000	2003	Circoscriptions	2006	2010
Orléans	Herb Keeling	Herb Keeling	Orléans	Bob Monette	Bob Monette
Innes	Rainer Bloess	Rainer Bloess	Innes	Rainer Bloess	Rainer Bloess
Bell-Nepean Sud	Jan Harder	Jan Harder	Barhaven	Jan Harder	Jan Harder
Kanata	Alex Munter	Peggy Felmate	Kanata Nord	Marianne Wilkinson	Marianne Wilkinson
Carleton Ouest	Dwight Eastman	Eli El-Chantiry	West Carleton-March	Eli El-Chantiry	Eli El-Chantiry
Goulbourn	Janet Stavinga	Janet Stavinga	Stirsville	Shad Qadri	Shad Qadri
Baie	Alex Cullen	Alex Cullen	Baie	Alex Cullen	Mark Taylor
Baseline	Rick Chiarelli	Rick Chiarelli	College	Rick Chiarelli	Rick Chiarelli
Knoxdale-Merivale	Gord Hunter	Gord Hunter	Knoxdale-Merivale	Gord Hunter	Keith Egli
Gloucester-Southgate	Diane Deans	Diane Deans	Gloucester-Southgate	Diane Deans	Diane Deans
Beacon Hill-Cyrville	Michel Bellemare	Michel Bellemare	Beacon Hill-Cyrville	Michel Bellemare	Tim Tierney
Rideau-Vanier	Madeleine Meilleure	Georges Bédard	Rideau-Vanier	Georges Bédard	Mathieu Fleury
Rideau-Rockcliffe	Jacques Legendre	Jacques Legendre	Rideau-Rockcliffe	Jacques Legendre	Peter Clark
Somerset	Elisabeth Arnold	Diane Holmes	Somerset	Diane Holmes	Diane Holmes
Kitchissippi	Shawn Little	Shawn Little	Kitchissippi	Christine Leadman	Katherine Hobbs
Rivière	Wendy Stewart	Maria McRae	Rivière	Maria McRae	Maria McRae
Capitale	Clive Doucet	Clive Doucet	Capitale	Clive Doucet	David Chernushenko
Alta Vista	Peter Hume	Peter Hume	Alta Vista	Peter Hume	Peter Hume
Cumberland	Phil McNeely	Rob Jellett	Cumberland	Rob Jellett	Stephen Blais
Osgoode	Doug Thompson	Doug Thompson	Osgoode	Doug Thompson	Doug Thompson
Rideau	Glenn Brooks	Glenn Brooks	Rideau-Goulbourn	Glenn Brooks	Scott Moffatt
			Gloucester-Nepean Sud	Steve Desroches	Steve Desroches
			Kanata Sud	Peggy Felmate	Allan Hubley
Total des élus francophones	4/21	4/21		5/23	2/23

 Élus municipaux réputés francophones

 Élus municipaux réputés francophiles (cette catégorie regroupe les élus étant unaniment ou partiellement réputés francophiles)

Pour ce qui est des cinq autres circonscriptions à tendance francophone, la représentation politique est surtout marquée par la reconduction des mêmes personnes au conseil municipal. Ainsi, le francophone Michel Bellemare, le francophile Peter Hume de même que l'anglophone Diane Deans sont respectivement en poste dans les circonscriptions de Beacon-Hill, Alta Vista et Gloucester-Southgate depuis 2000. La stabilité est aussi de mise dans Somerset, où Diane Holmes, une francophile, est en poste depuis 2003.

Que nous révèlent ces données dans le cadre de l'étude sur la représentation politique des francophones à Ottawa? Que nous disent-elles de l'incidence des facteurs démo-géographiques et politiques sur la situation des francophones à la Ville d'Ottawa? D'abord, ces données permettent de noter une certaine constance dans la représentation des francophones à Ottawa en raison de la stabilité des quartiers à tendance francophone. Toutefois, ce caractère francophone ne donne pas automatiquement lieu à l'élection d'un francophone comme conseiller à la Ville d'Ottawa, comme le montrent aussi les résultats électoraux. Sur la base des chiffres disponibles, les francophones ne semblent pas suffisamment nombreux pour faire adopter leurs priorités au conseil municipal. Par contre, il est possible d'imaginer des alliances avec les conseillers municipaux francophiles afin de réunir autour de certains projets un nombre d'appuis suffisant. En effet, en associant francophones et francophiles, les élus passent de 10 à 9 conseillers sur 21 en 2000 et 2003, puis respectivement de 9 à 8 conseillers sur 23 en 2006 et 2010. Cette proportion de francophones et de francophiles peut leur permettre de constituer des modèles sociaux et contribuer à la visibilité de la communauté dans les institutions de la Ville.

En outre, il est important de mentionner que la prime au candidat sortant et la longévité des élus municipaux à Ottawa jouent en faveur de tous les conseillers, quelle que soit leur appartenance linguistique. La représentation des francophones est confiée aux mêmes personnes durant plusieurs mandats. Le fait de cumuler deux, trois, voire quatre mandats marque la relation entre l'élu et la communauté. Ainsi, à la stabilité des circonscriptions francophones s'ajoute la stabilité des individus qui représentent ces circonscriptions. Nos données sont conformes aux tendances repérées dans les études spécialisées portant sur la prime au candidat sortant (Guérin-Lavignotte et Kerrouche, 2006; Mévellec, 2011). Cet aspect de la vie politique municipale revêt un caractère particulier

en contexte minoritaire. En effet, la prime au candidat sortant assure une certaine représentation et une visibilité des francophones au sein du pouvoir municipal en reconduisant de façon presque systématique les élus francophones déjà en place. Il s'agit d'une mince compensation en lieu et place d'une véritable équité de la représentation. *A contrario*, cette prime peut être démobilisatrice, car elle restreint l'accès au pouvoir à un nombre limité de personnes, et aussi constituer un obstacle au recrutement de nouveaux candidats au profil non traditionnel comme les femmes ou les minorités visibles ou ethnoculturelles. De manière générale, les assemblées municipales canadiennes se caractérisent par une surreprésentation d'hommes blancs, de plus de 65 ans⁷.

Notre étude montre aussi l'importance d'inclure la question de la représentation politique dans les travaux sur la vitalité communautaire. Cette dernière ne peut se réduire à la vie associative, aussi importante soit-elle. La politique demeure une dimension essentielle de la vie communautaire. Les élus locaux peuvent constituer une ressource stratégique pour relayer les revendications du milieu à l'ordre du jour du conseil municipal. En contrepartie, les élus locaux peuvent courtiser les milieux associatifs dont le soutien les aidera à accéder au pouvoir et, éventuellement, à s'y maintenir pendant plus d'un mandat. Les élus constituent ainsi des intermédiaires incontournables entre le milieu dont ils sont issus et le pouvoir municipal. Enfin, si les débats normatifs fournissent des outils importants afin de situer les minorités francophones sur un spectre, entre les minorités nationales et les minorités ethnoculturelles, les données empiriques sur les élus municipaux permettent de vérifier de façon très concrète la présence de principes, telles l'équité et la défense d'intérêts communs, sur lesquels repose une part importante de la vie politique des minorités francophones.

Conclusion

Cet article est la première étape d'un travail en chantier sur la représentation politique des francophones à Ottawa. Il a permis de préciser la place qu'occupent les francophones au sein du conseil municipal. Même s'ils sont peu nombreux, ces derniers se maintiennent en poste

⁷ Le conseil municipal d'Ottawa élu en 2010 est composé de 6 femmes et de 17 hommes.

d'une élection à l'autre, grâce à la stabilité des quartiers à tendance francophone. L'effet du territoire sur la représentation politique des francophones à Ottawa nous paraît important, mais insuffisant pour confirmer leur pouvoir d'influence. Loin de minimiser le rôle des élus francophones, nos données permettent, notamment, d'envisager la prochaine étape de notre recherche, qui portera sur le parcours des élus dans les quartiers à tendance francophone. Ce sera l'occasion de dépasser l'analyse réputationnelle et ainsi étudier la légitimité d'action des élus francophones et des francophiles : quels sont les dossiers qui les mobilisent ? Quelles décisions prennent-ils ? Quels liens entretiennent-ils avec la communauté francophone d'Ottawa, tant dans leur conquête du pouvoir que dans l'exercice de leur mandat ? De façon plus générale, il s'agira, à travers l'analyse du travail des élus, de comprendre comment les intérêts des francophones sont assumés au conseil municipal et de quelle manière ils y sont traités. À ce titre, nous tenterons, de façon particulière, de contribuer à l'étude du rôle des élus municipaux francophones dans l'institutionnalisation du bilinguisme à la Ville d'Ottawa.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREW, Caroline (2006). « Evaluating Municipal Reform in Ottawa-Gatineau: Building for a More Metropolitan Future? », dans Eran Razin et Patrick J. Smith (dir.), *Metropolitan Governing: Canadian Cases, Comparative Lessons*, Jerusalem, Hebrew University Magnes Press, p. 77-94.
- ANDREW, Caroline (2008). « The City of Ottawa and Francophone Immigration », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, (printemps), p. 60-62.
- ANDREW, Caroline, et Guy CHIASSON (2012). « La Ville d'Ottawa : représentation symbolique et image publique », dans Richard Clément et Caroline Andrew (dir.), *Villes et langues : gouvernance et politiques : symposium international*, Ottawa, Invenire, p. 43-52.
- BELKHODJA, Chedly (2005). « Le défi de la régionalisation en matière d'immigration : l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, (printemps), p. 124-127.
- BELKHODJA, Chedly (2006). « A More Inclusive City? The Case of Moncton, New Brunswick », *Our Diverse Cities*, n° 2 (été), p. 118-121.

- BELKHODJA, Chedly (2009). « Vers une collectivité plus accueillante? Quelques observations dans la région de Moncton », *Plan Canada*, numéro spécial : *Des collectivités accueillantes : planifier la diversité*, Ottawa, Institut canadien des urbanistes, p. 107-110.
- BELKHODJA, Chedly, et Myriam BEAUDRY (2008). « Developing Reception and Integration Strategies in Urban Francophone Minority Communities: The Experiences of Several Canadian Settlement Service Providers », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, (printemps), p. 80-83.
- BISSON, Ronald, Patricia AHOUANSOU et Charles DRAPER (2009). *État des lieux de l'immigration d'expression française à Ottawa*, Ottawa, Ronald Bisson et associé.e.s. inc.
- BLOCK, Tina (2006). « Approaches to Attracting and Retaining Newcomers in the City of Greater Sudbury, Ontario », *Our Diverse Cities*, n° 2 (été), p. 36-43.
- BOURGOIS, Daniel (2005). « Municipal Reform in New Brunswick: To Decentralize or Not To Decentralize? », dans Edward C. LeSage Jr. et Joseph Garcea (dir.), *Municipal Reform in Canada: Reconfiguration, Re-empowerment, and Rebalancing*, Don Mills, Oxford University Press – Canada, p. 242-268.
- BOURGOIS, Daniel (2011). « Federal-Provincial-Municipal Collaboration: Moncton and Official Languages », dans François Rocher et Michael Behiels (dir.), *The State in Transition: Challenges for Canadian Federalism*, Ottawa, Invenire, p. 143-168.
- BOURGOIS, Daniel (2012). « Moncton : symbole du bilinguisme et bilinguisme symbolique », dans Richard Clément et Caroline Andrew (dir.), *Villes et langues : gouvernance et politiques : symposium international*, Ottawa, Invenire, p. 25-32.
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1982). *Charte canadienne des droits et libertés*, sur le site Web de la législation (Justice), *Textes de la loi constitutionnelle de 1982*, [<http://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/Charte/>] (1^{er} mars 2012).
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1988). *Loi sur les langues officielles*, [En ligne], [<http://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-31.01/>] (1^{er} mars 2012).
- CARDINAL, Linda (2008). « La participation des minorités francophones hors Québec à la vie politique au Canada : comment combler le déficit démocratique? », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 385-430.
- CARDINAL, Linda, et al. (2010). *La gouvernance communautaire en Ontario français : une nouvelle forme d'action collective?*, Ottawa, Université d'Ottawa, Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français.
- CARDINAL, Linda, et Eloísa GONZÁLES HIDALGO (2012). « L'autonomie des minorités francophones hors Québec au regard du débat sur les minorités nationales et les minorités ethniques », *Minorités linguistiques et société*, vol. 1, n° 1, p. 51-65.
- FORGUES, Éric (2010). « La gouvernance des communautés francophones en situation minoritaire et le partenariat avec l'État », *Politique et sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 71-90.
- FORGUES, Éric, et Sylvain ST-ONGE (2011). *Portrait de la gouvernance des organismes acadiens et francophones au Nouveau-Brunswick*, avec la collaboration de Josée

- Guignard Noël, Ottawa, Université d'Ottawa, Alliance de recherche des savoirs de la gouvernance communautaire.
- FORGUES, Éric, et Christophe TRAISNEL (2012). *L'engagement social des francophones et des anglophones en situation minoritaire*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- GALLANT, Nicole, Jean-Olivier ROY et Chedly BELKHODJA (2006-2007). « L'immigration francophone en milieu minoritaire : portrait de quatre municipalités rurales », *Revue d'études des Cantons de l'Est*, n° 29-30 (automne / printemps), p. 79-98.
- GILBERT, Anne (2010). « Du village à la métropole : les nouvelles communautés franco-ontariennes », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 252-282.
- GILBERT, Anne, et Luisa VERONIS (2010). « Le meilleur des deux mondes : l'expérience géographique des immigrants francophones d'Afrique centrale dans la région d'Ottawa-Gatineau », dans Nicole Gallant (dir.), *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, Ottawa, Patrimoine canadien, p. 38-40. 12^e Congrès national de Metropolis.
- GRAVELLE, François, et Julie DENIS-MÉNARD (1996). « La qualité de vie chez les personnes âgées fréquentant un centre de jour francophone de la région d'Ottawa », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 2, n° 2 (automne), p. 118-127.
- GUÉRIN-LAVIGNOTTE, Élodie, et Éric KERROUCHE (2006). *Les élus locaux en Europe : un statut en mutation*, Paris, La documentation française.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (dir.) (2004). *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes.
- HUNTER, Floyd (1952). *Community Power Structure: A Study of Decision Makers*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.
- JOYAL, Martin (2004). *Le comportement électoral des Franco-Ontariens*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.
- KYMLICKA, Will (2003). *La voie canadienne : repenser le multiculturalisme*, Montréal, Éditions du Boréal.
- LANDRY, Rodrigue, Éric FORGUES et Christophe TRAISNEL (2010). « Autonomie culturelle, gouvernance et communautés francophones en situation minoritaire au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 91-114.
- LE BART, Christian (2003). *Les maires : sociologie d'un rôle*, Lille, Presses universitaires Septentrion.
- LÉGER, Rémi (2012). *Justice et langues officielles au Canada*, thèse de doctorat, Kingston, Université Queen's.
- LÉGER-HASKELL, Maxine (2009). *Federal Electoral Boundary Redistribution and Official Language Minority Representation in Canada*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.

- MÉVELLEC, Anne (2011). « Les élections municipales de 2009 dans les villes moyennes du Québec : entre changement et reconduction », dans Sandra Breux et Laurence Bherer (dir.), *Les élections municipales au Québec : enjeux et perspectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 289-310.
- ONTARIO (1986). *Loi sur les services en français*, [En ligne], [www.oaf.on.ca] (1^{er} mars 2012).
- POIRIER, Johanne (2008). « Au-delà des droits linguistiques et du fédéralisme classique : favoriser l'autonomie institutionnelle des francophones minoritaires du Canada », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 513-562.
- POLSBY, Nelson W. (1963). *Community Power and Political Theory*, New Haven, Yale University Press.
- RAYSIDE, David M. (1991). *A Small Town in Modern Times: Alexandria, Ontario*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- ROSENFELD, Raymond A., et Laura A. REESE (2003). « The Anatomy of an Amalgamation: The Case of Ottawa », *State and Local Government Review*, vol. 35, n° 1 (hiver), p. 57-69.
- SIEGEL, David (2009). « Ontario », dans Andrew Sancton et Robert Young (dir.), *Foundations of Governance: Municipal Government in Canada's Provinces*, Toronto, University of Toronto Press, p. 20-69.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, Anne GILBERT et Linda CARDINAL (dir.) (2008). *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides.
- TOSSUTTI, Livianna (2009). « La langue de l'administration municipale dans les collectivités mondialisées : les politiques de communication de six villes », *Plan Canada*, numéro spécial : *Des collectivités accueillantes : planifier la diversité*, Ottawa, Institut canadien des urbanistes, p. 65-68.
- VILLE D'OTTAWA (2001). « Politique de bilinguisme », sur le site *Politiques administratives*, [http://www.ottawa.ca/fr/city_hall/policiesadministration/policies/bilingualism_policy/indin.html] (1^{er} mars 2012).
- WOLFINGER, Raymond (1962). « A Plea for a Decent Burial », *American Sociological Review*, vol. 56, n° 4 (décembre), p. 841-847.